

niverenn 14

Bloavez pevare

Septembre 1927

FOI & BRETAGNE

REVUE MENSUELLE CATHOLIQUE
DU NATIONALISME BRETON - -

KATOLIK HA BREIZAD BEPRED !

en Niverenn-ze

En avant !

- - - - Le Réveil de la Race - - - -

- - La Mascarade de Riec-sur-Bélon - -

- M. le Général de Lesquen est méfiant -

- La Musique Bretonne - Romantisme ? -

LE N° 1 FR.

8, Rue de Corbin, RENNES

Qu'est-ce que "Foi et Bretagne" ?

« FOI ET BRETAGNE » EST L'ORGANE
DU NATIONALISME BRETON CATHOLIQUE

Elle proclame :

— que « la Bretagne est une nation celtique, dont la vie nationale, économique, sociale et intellectuelle ne doit pas être entravée : il faut à la Bretagne la liberté. »

— que « l'action d'ordre naturel d'un nationalisme légitime et nécessaire doit concourir à la réalisation du plan surnaturel que Dieu a voulu pour les hommes. »

Elle s'est donné pour tâche :

De contribuer à restaurer la Bretagne chrétienne.

1° PAR LA FORMATION D'UNE ÉLITE BRETONNE ET CATHOLIQUE :

BRETONNE d'esprit et de cœur, imprégnée d'esprit breton par l'étude de notre langue et de notre littérature nationales, soucieuse des véritables intérêts bretons, décidée à sauver la nationalité bretonne.

CATHOLIQUE : convaincue de la doctrine de l'Église, travaillant à établir dans tous les domaines le règne social du Christ.

2° PAR LE RÉVEIL DU SENTIMENT NATIONAL BRETON :

C'est-à-dire de la conscience et de la fierté d'appartenir à la nation bretonne, condition primordiale de la restauration de notre Patrie.

“ FOI & BRETAGNE ”

Rédacteur en Chef : PORTEU DE LA MORANDIÈRE.
Administrateur : H. RUELLAN.

PARAISSANT : le 15 de chaque mois.
sur 8, 16 ou 24 Pages

+ ABONNEMENTS +

Bretagne et France	10 francs	***	Pour les Étudiants
Pays Celtiques ...	12 francs	***	Séminaristes et Soldats
Autres Pays ...	15 francs	***	« sur demande »... 5 francs

Les Abonnements partent du 1^{er} mois de chaque trimestre.

PAIEMENTS : Servez-vous de Chèque postal :
C'est simple et économique.
+ Compte-Courant : Rennes, 8307 +

CORRESPONDANCE : Adresser toute la correspondance
impersonnellement.

(Joindre un timbre si l'on désire une réponse)

+ 8, Rue de Corbin, Rennes +

4^e ANNÉE. — N° 14

SEPTEMBRE 1927

“Foi & Bretagne”

Revue Catholique du Nationalisme Breton
Organe de la Section de Haute-Bretagne de l'Association
du Bleun-Brug

En Avant !

Les Catholiques de Bretagne oseront-ils prendre, pour sauver leur foi, les moyens que nous indiquions ici le mois dernier ?..

Quoi qu'il en soit, nous devons, nous autres nationalistes et catholiques bretons, travailler avec plus d'ardeur que jamais pour la conquête de notre liberté nationale.

« Nous ne sommes pas assez nombreux, et surtout assez unis », disions-nous : faisons donc porter notre effort sur ces deux points : le nombre et l'union.

PROPAGANDE !

Il faut répandre, diffuser les idées de *Foi et Bretagne*. La Bretagne est une nation celtique et traditionnellement catholique : elle est opprimée dans sa foi, dans son développement intellectuel, dans sa race, dans ses intérêts matériels mêmes. Cette situation, contraire à la nature, à la justice et au bon sens, contraire à l'ordre, doit cesser ; pour vivre de sa vie nationale, la Bretagne a besoin de liberté.

Il faut convaincre. Pour cela il faut être soi-même convaincu, avoir présent à l'esprit ou à portée de la main tous les documents, les chiffres, les faits nécessaires pour réduire à néant les objections les plus subtiles.

Il faut faire adhérer à l'Association du *Bleun-Brug*. Nous avons des chefs, mais leur troupe n'est pas assez nombreuse pour entreprendre une action efficace. Il faut une armée organisée. Celle-ci, — *bienou Doue !* — s'organise en ce moment. Ici et là se forment des Sections et des Groupes. Notre Section de Haute-Bretagne entre dans le

mouvement : nos amis, épars jusqu'ici, s'unissent, se voient. Dans quelques semaines ils auront mis debout un plan de propagande ; ils se lanceront alors avec méthode et discipline à la conquête du pays Gallo !

UNION !

Unvaniez a ra ners ! L'Union fait la force !

Le grand défaut du mouvement breton jusqu'ici, a été la dispersion des efforts, dispersion qui a malheureusement pour cause la divergence de doctrine, de tactique, qui a pour cause parfois même des questions de personnes. C'est déplorable !

Il faut que cela cesse.

Il faut l'union des cœurs : que tous les patriotes bretons communient dans un même amour pour la malheureuse Patrie. Mais ce n'est pas suffisant.

Il faut l'union des intelligences. Celle-ci est plus difficile à faire ; elle est impossible actuellement entre tous les militants bretons. L'est-elle entre les Groupes qui se disent nationalistes ? Non ; nous croyons qu'il est possible à ces groupes de se mettre d'accord sur tous les principaux points de la doctrine nationaliste : *la Bretagne, nation celtique opprimée, peut en droit revendiquer la liberté, et son intérêt demande de le faire.*

Il faut plus encore : il faut l'union des volontés. Nous voulons quoi ? — La liberté. — Laquelle ? et par quels moyens ? Questions épineuses.

En ce moment deux Congrès se tiennent en Bretagne : à Rosporden, celui de l'*Unvaniez Yaouankiz Vreiz* ; à Morlaix, celui du *Bleun-Brug* : Congrès très importants parce qu'on y traitera justement de cette unité de tactique. Ne les gênons pas !

Disons seulement qu'à notre avis l'union peut être faite sur deux points qui nous semblent primordiaux : le réveil du sentiment national breton, la formation d'une élite bretonne celtique.

Voilà deux points précis, deux buts immédiats que tous nous pouvons poursuivre. Quand nous les aurons atteints, la Bretagne sera près d'être sauvée !

F. B.

PATRIOTES BRETONS !

NOUBLIEZ PAS VOTRE SOUSCRIPTION !

Les Idées et les Faits

LA BRETAGNE, TERRE ROMANTIQUE ?

Non ! mieux que cela, c'est « le romantisme même », a déclaré Ch. Le Goffic dans une magistrale étude parue dans la « Bretagne Touristique ».

Nous ne sommes pas convaincus !

Pour nous, le romantisme c'est l'art affranchi de toute règle, même morale, c'est l'anarchie, le désordre. « Les Romantiques, dans la production de l'œuvre d'art, font prédominer les éléments affectifs, les facultés sensibles sur les facultés spirituelles. La sensation est recherchée comme fin ultime alors qu'elle ne doit être qu'un effet normal de la joie, du « *gaudium* ».

Est-ce bien là la caractéristique du génie de notre Bretagne ? Loin de là ! C'est tout au plus celle du celtisme païen, du celtisme d'avant la conquête de notre esprit par Jésus-Christ, mais non pas du celtisme d'aujourd'hui.

Un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue, en art comme en autres choses, c'est que le Christ, le fils de Dieu, est venu sur la terre pour restaurer toute chose, épurer ce qui avait été souillé, remettre dans le droit chemin ce qui avait dévié.

Les Celtes se sont laissés conquérir par l'esprit du Christ ; alors, le celtisme qui était « désordre », est peu à peu devenu « ordre ». Le génie breton, c'est le génie celtique, pétri, corrigé, épuré, complété, informé par le « christianisme ».

Pourtant, diront certains, ce génie breton est bien individualiste, comme le romantisme : voyez Chateaubriand, Lamennais, Renan... Ces hommes étaient d'authentiques Bretons, et aussi d'authentiques romantiques...

Ils étaient des Bretons dévoyés. « Le génie breton n'est pas individualiste. Le Breton a une personnalité très riche, très accentuée. Où se trouve le mal ? Ce ne lui est dangereux que s'il n'est pas chrétien, car alors, il tourne facilement à l'individualisme, à l'orgueil outré. Il va vite aux extrêmes.

Il a été de bon ton de faire du romantisme mélancolique, pleurnichard, un apanage de l'âme bretonne. Ceux qui parlaient ainsi n'ont probablement jamais lu le « *Gwin ar C'hallaoued* » de La Villemarqué, ni le « *Bombard Kerne, Jabadao ha Kantri* » de Prosper Proux. Quelle manie de juger du génie d'un peuple sans avoir jamais lu

une seule ligne écrite dans sa langue nationale ! Peut-être croira-t-on avoir pénétré dans la pensée bretonne au sortir d'une audition à l'Opéra du Parsifal de Wagner !

Le romantisme existe malheureusement chez nous sous couleur de retour au génie celtique païen. Mais il est une importation de l'étranger. Il nous vient de Rousseau et des Germains.

Voyez : l'éducation celtique de Chateaubriand se borne à la lecture, assidue il est vrai, de l'Ossian saxonisé de Macpherson. Quant à Renan, nous renvoyons aux pages nourries du Père Lagrange dans son opuscule : « La Vie de Jésus, d'après Renan ». On y verra, si on l'ignorait, l'influence qu'a eue sur cet apostat la philosophie Hégélienne.

Que ceci soit un avis aux dilettantes d'Outre-Couesnon. Quand on admire une cathédrale gothique, on y regarde autre chose que les gargouilles. On ne juge pas le génie d'un peuple sur les écrits de trois ou quatre *déracinés*. » (1).

DLEAD AR VREZONERIEREN E-KENVER

AR BREZONEG

Chacun dans son milieu peut faire de l'action bretonne, avec les moyens qui semblent les moins adaptés pour cela. Il suffit d'agir et de parler toujours en vrai Breton. Témoin le si patriote « Grillon », bulletin de l'œuvre militaire de Saint-Malo, dont nous extrayons ce passage, qui indique aux bretonnants leurs devoirs envers leur langue : l'aimer et s'en servir.

« Ar brezoneg a zo hor yez-ni. An dra-ze n'eo nemet eur wirionez La Palisse, evel ma lavar ar C'Hallaoued. Ni a rank eta he c'harout hag ober ganti.

He c'harout dre, ma z'eo yez hor gouenn hag ez eo eur gaer a hini — Klevout a raer, alies, Gallaoued pe Brezoned sot lavarout ez eo ar galleg dreist d'ar brezoneg, hag ez eo en abeg da ze e tle ar Vrezoned deski ar galleg — An traou-ze n'int nemet gevier. N'eus ket yezou dreist d'ar re all. Eur yez a zo dreist d'eun, all war ar poent-man-poent, ha disteroe'h war eur poent all. Elvelse eo evit ar brezoneg hag ar galleg — Hor c'harantez ouz ar brezoneg a zoug ac'hanomp da zeski lenn ha skriva anezan.

(1) Cf. Barbotin et M. L'onne, « Foi et Bretagne », Avril 1925.

Ober ganti e pep lec'h hag e pep amzer. N'eo ket awalc'h d'ar vrezonegerien komz brezoneg, pa vezont en ho zi, pe o labourat en o farkeler. Red eo d'ezo komz brezoneg d'an holl dud ; d'an dud e karg dreist-holl, a zo graet evit servicha, n'eo ket da c'hourc'hemenn. N'eus mez ebet da gomz brezoneg-loc'h ne lavarant ket.

Me zo bet er C'Hongo Belj ha n'em eus klevet nemet Flamanteg war ar « pier » (1) hag er straedou Natadi. Ne sonj ket ar Flamanted ez eo red d'ezo ankounac'haat ho yez, dre ma z'eo an heol tommoc'h er vro-ze eget en o hini. Kemeromp skouer warno.

Red eo ivez d'ar vrezonegerien ober implij ar brezoneg skrivet en o lizerou, ha lenn levriou ha gazetennou skrivet e brezoneg. »

LOEIZ ANDOUARD.

(1) « Pier » — Kae savet gant houarn ha koad.

La Musique Bretonne

(SUITE)

La seconde caractéristique de la musique bretonne est sa grande *richesse*, soit dans ses *modalités*, soit dans ses *rythmes* ; nous ne voulons pas ici, on le voit, parler de la richesse de l'inspiration qui constitue tout un autre chapitre qui serait à étudier d'autre part.

Il est bien entendu que dans ce qui va suivre on prendra comme type de musique bretonne plutôt la musique de la Basse-Bretagne que celle des pays voisins de la frontière où l'influence française a pu se faire sentir.

Cette remarque générale faite, il nous est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur les « modes » afin de permettre de mieux comprendre combien est grande la richesse en modes de notre musique.

Si l'on admet que la gamme est une succession de notes dans un rapport déterminé, on voit qu'il peut y avoir plusieurs gammes ; la musique française connaît deux modes : le mode majeur et le mode mineur. Dans la gamme majeure la gamme est ainsi composée : do 1^e, ré 1^e, mi 1^e, fa 1^e, sol 1^e, la 1^e, si 1^e, do ; dans le mode mineur : do 1^e, ré 1^e, mi 1^e, fa 1^e, sol 1^e, la 1^e, si 1^e, do.

Notons tout de suite que chacune des notes de chacune des modes peut être l'origine d'une gamme nouvelle. Si

On admet que chaque mode comporte 15 gammes, on comprend que le compositeur aura, en utilisant les deux modes majeur et mineur de la musique française, trente gammes à sa disposition. Or, la musique bretonne, étroitement apparentée à la musique grecque, connaissait non seulement deux modes, mais 15 modes, qui donnaient une richesse de 225 gammes au compositeur désireux d'exploiter ces ressources. Or, ces modes ont des propriétés musicales diverses et donnent à l'oreille d'un musicien des impressions spéciales. Les anciens, mieux que nous, sentaient et appréciaient ces différences peu saisissables pour nous ; ils savaient que tel mode était joyeux, tel autre noble, tel autre voluptueux, et les écrivains nous rapportent qu'une femme qui se fût permis de chanter en tel mode eût été sévèrement jugée par ses contemporains et fort soupçonnée de mauvaises mœurs... Aujourd'hui, ces nuances nous échappent, et il nous serait sans doute fort difficile de préciser l'emploi de ces modes ; cependant, quelques chercheurs ont cru remarquer que le mode hypodorien, de caractère joyeux, se trouvait plus fréquemment dans la Cornouaille, tandis que l'hypolydien, indiquant la franchise et l'élévation, se rencontrait plus souvent dans le Trégor ou le Vanneçais... On comprend quelles recherches seraient nécessaires si l'on voulait élucider cette question. En somme, si l'on rapproche la musique de la peinture, on peut comparer les modes différents à des couleurs différentes dont chacune serait particulièrement apte à peindre des sujets déterminés ; on peut juger par cette comparaison entre la musique française et la nôtre, combien celle-ci l'emportait en richesse avec ses nombreux modes. Pour un Français, en effet, tout ce qui n'est pas en majeur est en mineur, puisqu'il ne connaît que ces deux modes ; mais pour le musicien breton, il y a beaucoup d'autres modes qui ne sont ni le majeur ni le mineur et qui lui permettent de rendre avec une grande souplesse toutes les inspirations les plus variées et les plus délicates de son génie.

La richesse de la musique bretonne ne se manifeste pas seulement dans la modalité, elle se montre aussi dans les rythmes variés qu'elle emploie. On pourrait définir le rythme, le rapport qui existe entre les notes au point de vue de leur succession dans le temps... le rythme est vivement senti par les organisations les moins musicales, et les animaux eux-mêmes y sont sensibles : le cheval de cirque ou le cheval d'armes changent d'allure suivant le rythme qu'ils entendent. On peut distinguer un rythme

dit « général » dans lequel les notes ont toutes une valeur égale, soit qu'elles aient des durées égales, soit qu'elles aient des durées variables. Un monôme d'étudiants manifestant sa joie sur l'air des « champions » fera comprendre ce qu'est le rythme général. A côté de celui-ci, il faut distinguer le rythme « accentué » dans lequel une note est « accentuée », c'est-à-dire soulignée en quelque sorte et spécialement désignée à l'oreille par une intensité plus grande. Or, la musique bretonne utilise non seulement tous les rythmes connus des musiciens français, mais en outre un certain nombre de rythmes qui lui sont propres, par exemple le rythme à 5 ou à 7 temps, qu'elle entremêle d'ailleurs fréquemment aux autres, changeant souvent de mesure dans le cours d'un morceau. On comprendra facilement cette différence en se rappelant ce que nous disions au début de l'étroit enchaînement qui existe entre la musique et la poésie, chez nous, la prosodie bretonne ayant des règles très différentes de la prosodie française, utilisant des formes de vers plus variées et d'un type inconnu aux Français, le vers de 13 pieds, par exemple. Cette diversité de rythme donne à la règle de symétrie (si visible dans l'air de Lulli que tout le monde connaît : « Au Clair de la Lune... ») beaucoup plus de souplesse.

Ce simple aperçu a pour but d'éveiller l'attention de nos lecteurs sur les beautés et la richesse d'un de nos trésors nationaux ; n'est-il pas intéressant, d'autre part, de voir prouvées par les études des musiciens les ressemblances certaines rapprochant la musique de notre Pays de celle des peuples anciens les plus avancés en art, les Grecs ? N'est-il pas curieux, enfin, de voir que les auteurs très modernes qui, pour raffiner leur art, s'en vont à grands renforts d'études savantes fouiller dans cette haute antiquité hellénique, aboutissent par leurs recherches à produire des effets qui passent pour nouveaux, et même un peu scandaleux pour ceux qui ignorent l'histoire de la musique, alors que ceux qui connaissent mieux la musique nationale bretonne voient que toutes ces nouveautés étaient depuis longtemps déjà connues et employées par les artistes de notre Bretagne ?...

Jamais nous n'étudierons trop et ne connaîtrons trop notre chère Patrie, et, puisque nous venons de parler de musique, répétons, pour finir ce couplet si connu :

*Aimons la vieille encor
Elle cache un trésor !*

Si quelques-uns de nos lecteurs avaient le désir d'étudier plus à fond cette question, ils pourraient trouver d'utiles renseignements dans un travail paru dans les « *Annales de Bretagne* » (Bulletin de la Faculté des Lettres de Rennes), année 1910-1911, et dans l'intéressante conférence de Dom Hervé, moine Bénédictin de Kergonan, par Plouharnel, enfin dans la conférence faite à Quimper, au Congrès Panceltique, par M. Ch. Collin, organiste à N.-D. de Rennes.

TRO BREIZ

I — LES FÊTES DE RIEC-SUR-BELON.

Le « *Consortium Breton* » et le « *Gorsedd* » des Bardes de la Bretagne armoricaine ont donc organisé à Riec-sur-Belton (Cornouaille) une série de fêtes dites interceltiques.

Soyons justes. Ces fêtes ont pu avoir deux résultats heureux. D'abord de faire connaître un peu à ceux qui y ont assisté la beauté bretonne, la beauté de nos chants, de nos costumes, de nos danses, une des richesses du génie breton. Ensuite, elles ont pu donner à certains Bretons ignorants un doute sur leur nationalité française : si les Bretons sont de même race que les Gallois et les Irlandais, ils ne doivent pas être de même race que les Français ?...

Mais à part ça, quelle comédie !

On y a vu des hommes affublés de robes bizarres faire la pantomime autour de dolmen et menhirs en béton ! Ça c'était rigolo !

Les touristes, les Parisiens étaient évidemment très nombreux à cette mascarade : ils sont à l'affût de toute nouvelle distraction, et celle-là en était une sensationnelle. Abalor avait d'ailleurs pris beaucoup de peine pour les inviter : n'avait-il pas fait à Paris une conférence sur cette comédie ! n'était-il pas allé jusqu'à dire, pour mieux les entraîner à venir, que la France était une grande nation celtique ! n'avait-on pas demandé le concours d'artistes parisiens pour donner à ces fêtes un caractère montmartrois qui ne les dépaysât pas trop ! Tout cela nous dit le sérieux de cette manifestation interceltique...

L'interceltisme de ses organisateurs est d'ailleurs très élastique. Le vieux cliché « La France, grande nation celtique » n'a étonné personne. Le plus piquant était d'en-

tendre une de nos grands quotidiens raconter que parmi les délégations des nations celtiques se trouvait une délégation danoise !!! Ça, c'est plus fort !

Quelle comédie ! Et quelle gabegie ! Que d'argent inutilement dépensé dans ces illuminations fantastiques, ces feux d'artifice, ces banquets de 2.000 couverts. Est-ce cela qui va sauver la Bretagne ? Non, on ne sauvera pas le peuple, en l'amusant...

II. — LE GÉNÉRAL DE LESQUEN ET NOS GYMNASTES.

L'été nous a ramené de nombreux festivals de gymnastique ; on en a vu sur tous les points du territoire. Celui de Guingamp fut particulièrement brillant. Monsieur le Général de Lesquen y assistait et en donna ses impressions le lendemain dans le *Nouvelliste*.

Le général ayant remarqué l'absence des autorités civiles et politiques, cherche à se l'expliquer : « Est-ce parce qu'il ne se trouvait là, en immense majorité, que de jeunes Bretons, race évidemment inférieure, puisqu'elle ne sert qu'à alimenter abondamment l'armée et la marine française, sans avoir le droit d'élire autant de députés que certaines provinces où les étrangers prennent la place des enfants français qui ne viennent plus au monde ? »

Nous sommes certains que c'est la grande raison : la Bretagne est un pays de seconde zone, elle ne peut être traitée comme les autres provinces de l'Etat puisqu'elle n'est pas encore complètement assimilée.

Nous sommes heureux de voir que le Président des Unions Catholiques du Diocèse de Rennes commence à s'apercevoir que l'on brime les Bretons, non pas seulement parce que Catholiques, mais aussi parce que Bretons. Puisse-t-il être logique et dire : « C'est en tant que Bretons que nous devons nous défendre, puisque c'est comme tels que l'on se moque de nous ! »

H. RUELLAN.

A Foi et Bretagne

A la dernière réunion du Comité de Direction de notre Revue, le 26 Juillet, notre ami et collaborateur M. Porteu de la Morandière fut nommé Rédacteur en Chef, en remplacement de M. l'abbé Poisson, démissionnaire.

M. H. Ruellan fut nommé Secrétaire-Administrateur.

CARNET

Par un oubli regrettable, et dont nous nous excusons, nous n'avons pas fait part à nos lecteurs, le mois dernier, de la délicieuse carte suivante :

Yvonna-Merci Bouillé a gemen d'oc'h gant levezet he deus digoret he daoulagad glas-mor da sklerijenn ar Bed Keltiek.

Koant eo, e guirionnez, erel eur vleunven a Vreiz. He mamm a zo yar'h, hag hi ivez.

KER-ELIZ, Perros-Guirec.

11 a viz Mezeven 1927.

Y a-t-il prescription ?

Notre collaborateur Ar Pardouner ayant, dans un article sur le procès de Colmar, posé la question suivante : « Quel résultat doit, en droit, en justice et en fait, entraîner la violation du traité d'Union de la Bretagne à la France ? », reçu d'un Licencié en Droit une réponse que nous avons publiée, et qui établissait que la Bretagne pouvait se considérer comme dégagée de ses promesses, et regarder le traité comme anéanti.

Espérant faire profiter encore nos lecteurs des lumières de notre correspondant, Ar Pardouner lui a adressé cette seconde lettre.

N. D. L. R.

A un Licencié en Droit

MONSIEUR,

C'est avec un vrai plaisir que nous avons lu la lettre que vous avez bien voulu nous adresser et qui a été reproduite dans le numéro de Juillet-Août de *Foi et Bretagne*. Je ne parle pas seulement de votre style vivant et pittoresque qui vous permet d'aborder sans ennuyer les lecteurs, même l'étude du Droit ; je ne parle pas non plus de la satisfaction légitime qu'éprouve l'auteur d'un article à voir que cet article a suscité un travail chez un de ses lecteurs, mais je veux parler de la joie avec laquelle nous voyons que l'on se met enfin à étudier par la bonne méthode, un problème compliqué d'Histoire, de Droit et de

Morale, que l'on ne résoudra ni par des fleurs, ni par des injures. Comme il était juste, puisque vos études vous ont initié au Droit, vous envisagez la question sous l'angle juridique ; notre grand désir est de la voir étudiée, creusée sur toutes ses faces, par toutes les compétences.

Puisque cette question a paru vous intéresser, et que vous avez bien voulu appliquer vos connaissances spéciales à son étude d'une façon qui nous a pleinement satisfaits, me permettez-vous de soulever un point délicat que j'ai entendu plusieurs fois évoquer au cours de conversations diverses sur ce fameux traité ?

En somme, ce traité, d'après la consultation du maître que vous citez, est « comme anéanti », « l'autre Etat (la Bretagne, dans l'espèce), peut se considérer comme dégagé des promesses qu'il a faites », les paroles que vous avez justement soulignées tendent à établir que le traité est mort... C'est entendu !

Mais ne peut-on, et je l'ai souvent entendu faire, invoquer contre les Bretons qui revendiquent, comme nous, leurs droits violés, le fameux principe de la prescription ? L'objection m'a été faite maintes fois. La prescription s'applique-t-elle au cas qui nous occupe ? Puisque nous avons la bonne fortune d'avoir rencontré en vous un complaisant correspondant initié aux études arides du Droit, nous permettez-vous de vous poser cette question que nous serions heureux, d'ailleurs, de poser à tout homme de bonne volonté ayant les connaissances nécessaires pour faire avancer la question ? Quelle que soit votre réponse, elle nous intéressera, car tous, ici, nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : servir notre Bretagne dans la vérité, par tous les moyens légitimes, et, vous le comprenez, le problème que nous étudions en ce moment est de la plus haute importance pour une conscience chrétienne, habituée aux délicatesses de la Justice, contre laquelle rien ne saurait prévaloir, puisqu'elle est, en dernier ressort, la volonté même de Dieu dans un cas donné.

Sans doute le problème ne sera pas résolu en une ou deux lettres ou articles, mais c'est déjà beaucoup de le poser correctement et d'apporter quelques clartés permettant d'aider à le résoudre, en attendant que quelque brillant élève de l'Ecole de Droit prenne comme sujet de thèse le fait qui nous occupe. Pourvu que ces études soient de bonne foi et loyales, elles nous paraissent utiles et notre cause n'a rien à en redouter, car nous ne cherchons, encore une fois, le bien de notre Pays que dans les voies de

la Justice, voies qui n'excluent pas, bien au contraire, les voies de force, les deux vertus cardinales se donnant toujours la main.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements sincères, mes excuses (pas très... sincères, elles) pour le nouveau dérangement que pourra vous occasionner ma question si vous consentez à y répondre.

AR PARDOUËR.

L'HISTOIRE DE LA BRETAGNE EN EPHÉMÉRIDES

II. Miz Guengolo e Breiz

1^{er} SEPTEMBRE 1487. — La ville-frontière de Vitré est livrée aux Français par un traître : le Comte de Laval, gouverneur de la ville.

9 SEPTEMBRE 1488. — François II, duc de Bretagne, dernier représentant masculin de la dynastie de Montfort, meurt de chagrin à Coiron, près de Nantes, deux mois après le désastre de Saint-Aubin-du-Cormier.

« Toute sa vie il avait lutté pour la Bretagne, il ne put survivre à sa défaite. »

10 SEPTEMBRE 1384. — Jeanne de Penthièvre, veuve du prince français Charles de Blois, meurt à Guingamp.

Elle déchaîna jadis, sur notre Patrie, la Guerre de Succession, en tentant, avec l'aide de l'armée française, de faire couronner son Mari Duc de Bretagne au lieu et place de l'héritier légitime Jean de Montfort.

Elle comprit son devoir après la défaite des Français et se rallia plus tard, en 1379, à notre Duc Jehan IV, fils de Jean de Montfort, contre la France et son valet : le félon Du Guesclin.

12 SEPTEMBRE 1803. — Naissance à Lorient de notre grand poète national : Auguste Brizeux.

22 SEPTEMBRE 1457. — Pierre II, Duc de Bretagne, meurt à Nantes, laissant notre Patrie dans la prospérité.

22 SEPTEMBRE 1485. — Notre Duc François II institue le Parlement de Bretagne : Assemblée chargée de la juridiction suprême de toute la Nation Bretonne.

25 SEPTEMBRE 1469. — Mort de Marguerite, Duchesse de Bretagne et épouse de François II. A cette nouvelle, la Bretagne est saisie d'une grande douleur.

SEPTEMBRE 848. — Nominé, père de la Patrie Bretonne, est couronné Roi des Bretons par l'envoyé du Pape, dans la Cathédrale de Dol, Métropole de la Bretagne. Par cette cérémonie, l'Eglise reconnaît solennellement l'indépendance de la Nation Bretonne vis-à-vis de la France et de tous les autres pays.

Notre Patrie comprend à cette époque toutes ses frontières actuelles.

La Langue bretonne prend une expansion de plus en plus forte et elle est parlée partout où il y a des Bretons. Enfin la Bretagne Armorique a la même religion, la même langue, les mêmes mœurs que les autres pays bretons de la Grande-Bretagne. Les Celtes se souviennent qu'ils sont frères et se donnent aide et assistance mutuelles.

Dieu nous redonne d'aussi beaux jours !

29 SEPTEMBRE 1364. — Notre Duc légitime Jehan IV « le Conquérant », fils de Jean de Montfort, écrase complètement l'armée française à la grande bataille d'Auray.

Le prétendant français Charles de Blois y est tué et sa tentative d'usurpation enterrée avec lui. Son lieutenant le traître Du Guesclin, est fait prisonnier par les troupes nationales.

Après cette victoire qui ruine les intrigues des Français, Jehan IV est reconnu Duc de Bretagne par tous les Bretons.

Pendant deux siècles, la Bretagne sera encore gouvernée par les Bretons : elle va connaître gloire et prospérité... jusqu'à ce qu'elle devienne province de la France.

Ce qu'on en pense...

Merci à tous nos amis qui ont bien voulu nous encourager à poursuivre notre travail : leurs lettres nous sont d'un très grand secours moral.

Qu'on nous permette de citer quelques passages de ces lettres : ils montreront ce qu'on pense de notre chère Revue.

« ... Je profite de cette lettre pour vous transmettre les félicitations de tous les militants bretons (de notre Groupe)

pour le dernier numéro de F. et B. qui est un petit chef-d'œuvre de patriotisme... ».

M. AVRIL, Saint-Malo.

« ... a Foi et Bretagne » a-blij kalz d'in ha helan e van d'ezî nerz ha buhez hirr. Eul labour vad e ra, hag eun dlead eo da Vretoned Breiz-Uhel, hag ive da Vreiz-Izelz rei dorn d'ezî. A galon ganeoc'h... ».

E... (Tréguier).

« ... Ci-inclus ... frs pour votre brave petit journal ; le numéro reçu hier est épatant. Puisse-t-il amener beaucoup d'abonnés dans la Haute-Bretagne... ».

M... (Morlaix).

« ... Très bien votre dernier numéro de F. et B. Pour répondre à votre appel et en approbation, je vous envoie mon obole... ».

Dr P... (Tours).

ECHOS

PEINTS PAR EUX-MEMES

« Que nous soyons un des derniers peuples civilisés pour le téléphone, c'est déjà une humiliation... Il y a pourtant pire. Les illettrés chez nous sont plus nombreux qu'ailleurs. En France, la mortalité infantile est une des plus fortes qu'il y ait en Europe. Pour l'hygiène, nous sommes un des peuples les plus arriérés de la civilisation. »

C'est un Français, Dolbert, qui nous fait cet attrayant tableau de la France moderne, dans l'Ouest-Eclair du 26 Juillet 1927. Tableau ? Très simple esquisse plutôt, car bien des « ombres » importantes ont été omises.

CHIFFONS DE PAPIER !

« Ce n'est pas seulement pour les Allemands de 1914 que les engagements solennels sont des chiffons de papier, c'est aussi pour les cartellistes de 1927 », dit M. Guiraud dans La Croix. Et pour bien d'autres Français aussi. L'Histoire de Bretagne nous donne bien des preuves de la mauvaise foi de nos vainqueurs à notre égard !

Le Réveil de la Race

... Ainsi donc l'on croyait tout fini. L'on croyait que la Race, la vieille Race celtique n'existait plus que dans le souvenir des érudits et les pages jaunies des vieux parchemins. L'on croyait que la Bretagne,

« La Terre de granit recouverte de chênes »,

comme l'appelle si simplement et si poétiquement notre Brizeux, avait été soumise, absorbée, et qu'il ne restait plus trace de son âme. L'on croyait que la Race avait disparu de l'histoire, qu'elle était morte, morte avec l'âme de ses Saints, morte avec l'âme de ses Rois et de ses Ducs. Et voilà que dans toute la Patrie bretonne, toujours fière malgré les persécutions des Franks, toujours indomptable, toujours croyante, toujours fidèle à ses calvaires, à ses morts et à ses héros, s'élève un cri, un grand cri d'allégresse, d'enthousiasme et d'irréductibilité ! Bretagne est toujours Patrie ! Bretagne est toujours l'immuable terre de la résistance, de la fidélité ! Bretagne est toujours la rude terre de l'indomptable Patriotisme celtique...

D'aucuns s'étonneront de voir ici le mot « Patriotisme » s'appliquant à un sentiment national Breton. D'autres, de par leur honteuse ignorance de l'histoire d'une Race, d'un Peuple, souriront peut-être en lisant ces lignes. Eh bien ! -étonnez-vous, Messieurs les sceptiques, ou souriez : notre Patriotisme que l'on croyait mort à jamais n'était qu'endormi et il se réveille plus homogène, plus vibrant, plus fier qu'il le fût dans les siècles passés ; l'Amérique, que n'ont jamais pu soumettre ni les Romains de César, ni les Franks, ni les Saxons, ni les Northmans, s'est souvenue d'autrefois quand on a voulu la violenter dans sa croyance...

C^{te} LE MERDY DE CATUELAN.

(« La Papauté et les Peuples »).

Revue internationale du Catholicisme, Mai 1910.

C'EST EN SE RETREMPANT DANS LES TRADITIONS NATIONALES, QUE LES NATIONS PUISENT DE NOUVELLES FORCES POUR L'AVENIR.

J. GUIRAUD.

Section de Haute-Bretagne c'u Bleun-Brug

Noise Section s'est réunie pour la première fois le Samedi 3 septembre, à Rennes. Elle procéda d'abord à l'élection d'un nouveau Bureau. Furent élus :

Président : M. MARION.

Vice-Présidents : M. le D^r REGNAULT et M. PORTEU DE LA MORANDIÈRE.

Secrétaire-Trésorier : M. R. FULLOU.

Membres : MM. H. RUELLAN, AVRIL, LELANDAIS et G. MENGUY.

H. Ruellan fut ensuite choisi pour être délégué du Bureau au Congrès de Morlaix. Enfin l'on passa à la discussion du projet de Déclaration du « Bleun-Brug ». Discussion très intéressante et très instructive ; les échanges de vue furent nombreux ; peu à peu, de la discussion sortit l'unité de vue sur tous les principaux points de la doctrine nationaliste et sur les principaux moyens de faire aboutir nos revendications. On se sépara, contents d'avoir fait connaissance, et souhaitant se revoir à la prochaine réunion.

Notre Souscription

Plusieurs de nos amis ont répondu à notre appel. Qu'ils soient remerciés au nom de la Bretagne, et qu'ils soient montrés en exemple : il faut que le mois prochain la liste soit plus longue.

Docteur Regnault	30 »
Docteur Pevquis	20 »
Abbé Hervé	25 »
Anonyme	10 »
Un prêtre de Rennes	5 »
Abbé H... (Servon)	15 »
Un Grégorien	10 »
« Kristen ha Breizad, netra ken ! »	10 »
Monot	5 »
TOTAL	190 »

LES PETITS RUISSEAUX
FONT LES GRANDES RIVIERES.
LES GROS RUISSEAUX AUSSI !...

Bretons, rappelez votre langue I

Pour étudier la langue bretonne :

Notennou diwar-benn ar Gelted, notes d'histoire et d'archéologie celtique, cartes, figures, lexiques. Fascicule V : science, morale, enseignement ; fasc. VIII : agriculture et élevage ; fasc. IX : communications et commerce ; fasc. X : famille, maison, nourriture ; fasc. XII : (1^{re} partie), le pays et les peuples ; fasc. XII : (2^e partie), coutumes, noms de peuples et noms de lieux.

Chaque fascicule : 2 Francs.

Skella Segobrani, 3 beaux volumes, avec lexiques. Chaque volume : 8 Francs.

(Chez F. Vallée, 23, rue Saint-Benoit, Saint-Brieuc).
VIENT DE PARAITRE (Librairie Prud'homme, Saint-Brieuc) :
La langue bretonne en 40 leçons, par F. Vallée, 7^e édition, revue et augmentée.

Laboratoire d'Etudes de T.S.F. de Bretagne

ÉMISSION - RÉCEPTION - TÉLÉPHONIE - TÉLÉVISION
2, Rue de Chartre - SAINT-MALO (Bretagne)

Consultations - Vérification - Etalonnage - Mise au point - Réparations
Transformations - Réalisation de tous schémas
Etablissement de modèles - Types d'exposition pour Constructeurs

Directeur : Maurice AVRIL (E. T. P.)

Une remise importante (10, 15, 20 ou 25 fr. par lampe, selon les modèles) sera faite aux acquéreurs qui se recommanderont de "Fot et Bretagne".

Celtisants, Etudiants en langue bretonne !

Lisez les Revues Littéraires bretonnes :

« FEIZ HA BREIZ » kannad miziek ar Vretonned, 4, stræet ar C'hastel, BREST.
« GWALARN » kele'hgelaouenn lennegel trimiziek, BREST, Boite postale 76.

BRETONS !

VOUS AIMEZ LA BRETAGNE : C'est votre pays, c'est un peuple au passé glorieux, une race vaillante, vertueuse, chrétienne.

Vous souhaitez qu'elle prospère, et vous criez sincèrement : *VIVE LA BRETAGNE!*

Vous en doutez-vous? Dans quelques dizaines d'années, cette Bretagne que vous aimez n'existera plus!

La Bretagne agonise !

ELLE SUCCOMBE DANS LA LUTTE que depuis 1500 ans la France, par ses Rois, ses Empereurs, ses Républiques livre contre sa race et son âme.

ELLE ETOUFFE dans les rets d'une administration contraire au bon sens.

ELLE EST EMPOISONNÉE par une législation anti-chrétienne et antibretonne, contraire à tous ses intérêts économiques, à son progrès intellectuel, à son bien social.

BRETONS! Y AVEZ-VOUS PENSÉ? DANS QUELQUES DIZAINES D'ANNÉES IL N'Y AURA PLUS DE BRETAGNE!

A moins que...

A moins que, reprenant conscience de leur dignité, de leur valeur, de leurs droits et de leurs véritables intérêts, les Bretons ne se lèvent en criant :

La Bretagne doit vivre : elle vivra !

BRETONS ! Vous voulez que la Bretagne vive ??

Soutenez le mouvement breton.

Abonnez-vous à « Foi et Bretagne ».

Adhérez à l'Association du « Bleun-Brug » !

Le Gérant : G. FERCHAT.

Imp. du « Nouvelliste » — RENNES